

SICAV PLUS**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.612.591, un actif net de D : 3.602.947 et un bénéfice de la période de D : 27.285.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Octobre 2012
Le commissaire aux comptes :
DELTA CONSULT
Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	<u>2 760 093</u>	<u>2 732 035</u>	<u>2 746 593</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		62	76	65
Obligations et valeurs assimilées		2 676 014	2 631 423	2 646 067
Tires des Organismes de Placement Collectif		84 017	100 536	100 461
Placements monétaires et disponibilités		<u>828 878</u>	<u>964 528</u>	<u>883 916</u>
Placements monétaires	6	827 422	946 337	870 574
Disponibilités		1 456	18 191	13 342
Créances d'exploitation	12	<u>23 620</u>	<u>1 102</u>	<u>31 553</u>
TOTAL ACTIF		<u>3 612 591</u>	<u>3 697 665</u>	<u>3 662 062</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	7 915	5 890	7 575
Autres créditeurs divers	9	1 729	134 420	1 676
TOTAL PASSIF		<u>9 644</u>	<u>140 310</u>	<u>9 251</u>
ACTIF NET				
Capital	13	3 519 373	3 467 745	3 533 115
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		83 574	89 610	119 696
ACTIF NET		<u>3 602 947</u>	<u>3 557 355</u>	<u>3 652 811</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3 612 591</u>	<u>3 697 665</u>	<u>3 662 062</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	5	34 254	100 578	25 748	76 359	109 632
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	2	-	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		33 367	97 894	24 655	72 309	104 708
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		887	2 682	1 093	4 047	4 921
Revenus des placements monétaires	7	5 602	14 723	3 777	10 674	14 917
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		39 856	115 301	29 525	87 033	124 549
Charges de gestion des placements	10	(9 312)	(27 058)	(6 929)	(19 600)	(28 512)
REVENU NET DES PLACEMENTS		30 544	88 243	22 596	67 433	96 037
Autres produits		-	122	131	1 670	1 770
Autres charges	11	(1 363)	(3 654)	(928)	(2 596)	(3 759)
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 181	84 711	21 799	66 507	94 048
Régularisation du résultat d'exploitation		1 459	(1 137)	25 771	23 103	25 648
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		30 640	83 574	47 570	89 610	119 696
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 459)	1 137	(25 771)	(23 103)	(25 648)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 272)	(4 001)	(250)	1 812	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		376	1 473	-	(3 609)	(4 827)
RESULTAT DE LA PERIODE		27 285	82 183	21 549	64 710	90 902

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	27 285	82 183	21 549	64 710	90 902
Résultat d'exploitation	29 181	84 711	21 799	66 507	94 048
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 272)	(4 001)	(250)	1 812	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	376	1 473	-	(3 609)	(4 827)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	151 288	(132 047)	1 115 847	954 054	1 023 318
Souscriptions					
- Capital	887 015	2 899 952	1 305 049	2 228 965	2 978 297
- Régularisation des sommes non distribuables	83 498	97 737	45 607	49 426	75 541
- Régularisation des sommes distribuables	17 244	107 971	31 863	73 147	96 845
Rachats					
- Capital	(742 141)	(3 027 014)	(251 796)	(1 329 446)	(2 014 369)
- Régularisation des sommes non distribuables	(78 543)	(101 585)	(8 784)	(17 994)	(41 799)
- Régularisation des sommes distribuables	(15 785)	(109 108)	(6 092)	(50 044)	(71 197)
VARIATION DE L'ACTIF NET	178 573	(49 864)	1 137 396	1 018 764	1 114 220
ACTIF NET					
En début de période	3 424 374	3 652 811	2 419 959	2 538 591	2 538 591
En fin de période	3 602 947	3 602 947	3 557 355	3 557 355	3 652 811
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	72 866	78 942	53 104	56 658	56 658
En fin de période	76 103	76 103	77 453	77 453	78 942
VALEUR LIQUIDATIVE	47,343	47,343	45,929	45,929	46,272
TAUX DE RENDEMENT	0,74%	2,31%	0,79%	2,51%	3,27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012, à D : 2.760.093 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		37	62	0,00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		37	62	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	37	62	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 628 616	2 676 014	74,27%
Obligations des sociétés		753 500	768 100	21,32%
AMEN BANK 2006	1 000	50 000	51 237	1,42%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	100 000	100 192	2,78%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	102 751	2,85%
BTE 2010 CB	600	54 000	54 097	1,50%
CIL 2010/2	700	56 000	58 191	1,62%
CIL 2011/1 TF	1 000	80 000	82 202	2,28%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	6 000	6 079	0,17%
TUNISIE LEASING 2011/1 F	1 000	80 000	81 139	2,25%
TUNISIE LEASING 2011/3 F	1 000	100 000	103 106	2,86%
TUNISIE LEASING 2012/1 B TF	800	80 000	81 370	2,26%
UIB 2011/1 TR B	500	47 500	47 736	1,32%
Bons du Trésor Assimilables		1 875 116	1 907 914	52,95%
BTA 03 2019 5.5%	225	223 200	228 787	6,35%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	451 457	12,53%
BTA 10 2013 6.10%	590	601 315	627 968	17,43%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 896	1,38%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 053	0,70%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	266 542	7,40%
BTA 11/08/2022 5.6%	268	256 500	258 211	7,17%
Titres des Organismes de Placement Collectif		83 575	84 017	2,33%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	83 575	84 017	2,33%
Total		2 712 228	2 760 093	76,61%
Pourcentage par rapport au total des actifs				76,40%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 34.254, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012, contre D : 25.748 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	7 977	5 799
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	25 390	18 856
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	887	1 093
TOTAL	34 254	25 748

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 827.422 contre D : 946.337 au 30.09.2011, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Dépôt à vue		569 921	576 701	16,01%
Amen bank pasteur		569 921	576 701	16,01%
Bons de trésor à court terme	254 000	245 870	250 721	6,96%
BTC 52 au 27/11/2012	104 000	100 050	102 680	2,85%
BTC 52 au 25/12/2012	150 000	145 820	148 041	4,11%
Total général		815 791	827 422	22,97%
Pourcentage par rapport au total des actifs				22,90%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 5.602 contre D : 3.777 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2012 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des dépôts à vue	2 034	2 220
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	1 535	919
Intérêts des BTC	2 033	638
TOTAL	5 602	3 777

**Note 8 : Opérateurs
créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30.09.2012 à D : 7.915 contre D : 5.890 au 30.09.2011 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet 2012 au 30 Septembre 2012 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Montant HT	7 892	5 872
TVA	1 420	1 057
Total TTC	<u>9 312</u>	<u>6 929</u>
Retenue à la source	1 397	1 039
Net à payer	<u>7 915</u>	<u>5 890</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2012 à D : 1.729 contre D : 134.420 au 30.09.2011, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance CMF	296	258
Retenues à la source à payer	1 397	1 039
TCL	33	27
Achat BTC à payer compte d'attente	-	133 096
	3	-
Total	<u>1 729</u>	<u>134 420</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 9.312 contre D: 6.929 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2012.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 1.363 contre D : 928 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 23.620 , il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 28 Septembre 2012.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2012, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	3 533 115
Nombre de titres	78 942
Nombre d'actionnaires	662

Souscriptions réalisées

Montant	2 899 952
Nombre de titres émis	64 795
Nombre d'actionnaires nouveaux	274

Rachats effectués

Montant	(3 027 014)
Nombre de titres rachetés	(67 634)
Nombre d'actionnaires sortants	(161)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 001)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	1 473
Régularisation des sommes non distribuables	457
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 119 696
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(4 305)

Capital au 30-09-2012

Montant	3 519 373
Nombre de titres	76 103
Nombre d'actionnaires	775

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 Mai 2012.